



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **vendredi 31 mai 2013 à 18h00** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	23/05/2013
Affichage	23/05/2013

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	25	8

THEME : DIVERS 1.

**OBJET : DEVELOPPEMENT ET
PROMOTION DU TERRITOIRE
EN MATIERE DE TOURISME.**

Etaient Présents : DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

CIRIO Raymond pouvoir à MARCADET Didier.
GUERIN Nicole pouvoir à PETELET Renée.
POYAU Aurélie pouvoir à FROMM Gérard.
NICOLOSO Alain pouvoir à DAVANTURE Bruno.
PONSART Marie-Hélène pouvoir à DAERDEN Francine.
BRUNET Pascale pouvoir à JIMENEZ Claude.
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
VALDENNAIRE Catherine pouvoir à NUSSBAUM Richard.

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, BRUNET Pascale, BOVETTO Fanny, VALDENNAIRE Catherine.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Eric PEYTHIEU.

Vu la 1^{ère} réunion du 21 septembre 2012 en présence des Maires et Directeurs des Offices,

Vu la 1^{ère} réunion du Comité de Pilotage Commun du 15 novembre 2012 à Serre-Chevalier,

Vu la 2^{ème} réunion du Comité de Pilotage Commun du 31 janvier 2013 à Briançon,

Vu la 3^{ème} réunion du Comité de Pilotage du 12 mars 2013 en présence des deux Offices du Tourisme, des Présidents des Offices, des Maires et des Directeurs,

Considérant que lors de ces réunions il a été acté à l'unanimité que du point de vue des clients, la Vallée de la Guisane et la ville de Briançon sont une seule et unique destination,

Considérant qu'il y a lieu de répondre aux attentes en matière de qualité, d'unicité,

Considérant qu'il y a lieu d'optimiser la Promotion et le Développement de cette seule et unique destination,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De créer un « outil » commun au service du développement et de la promotion de cette destination unique par une entité commune « Briançon-Serre Chevalier Vallée », comprenant les communes de Briançon, Le Monétier-les-Bains, La Salle, Saint-Chaffrey et pouvant être ultérieurement élargie aux communes limitrophes ;
- De fixer au Comité de Pilotage dans les 12 mois à venir et avant les échéances municipales de 2014, l'élaboration d'un processus permettant la prise d'effet d'une structure intercommunale au plus tard au 1^{er} janvier 2015 ;
- De prendre attache auprès d'un cabinet indépendant et spécialisé afin de nous aider à la mise en place d'une gouvernance unique à cet outil et conforme à la législation ;
- De fixer les clés de répartitions financières entre les communes concernées afin d'assurer un fonctionnement à la hauteur des attendus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la création d'un outil commun au service du développement et de la promotion d'une seule et unique destination dans les termes définis ci-dessus ;
- De fixer au Comité de Pilotage un délai de 12 mois maximum pour élaborer un processus permettant une mise en application d'une structure intercommunale devant être opérationnelle au 1^{er} janvier 2015 ;
- De prendre attache auprès d'un cabinet conseil spécialisé afin d'aider à la mise en place d'une gouvernance unique à la nouvelle structure ;
- D'élaborer des nouvelles clés de répartitions financières entre les communes afin d'assurer un fonctionnement à hauteur des attendus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM

TRANSMIS LE 06 JUIN 2013

PUBLIÉ LE 06 JUIN 2013

NOTIFIÉ LE 11 JUIN 2013